



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

42 Route de Dijon
21 110 THOREY EN PLAINE
Tél : 03.80.79.16.29
E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2025 à 18h30

Présents : S. BONIN / G. BRACHOTTE / P. CATTEAU / K. CHEDAL / F. COTTIN / M-J JACQUIER / S. GODRIE / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / G. ROBERT / Y. RHODDE / S. VANDEWEEGHE / JJ. VIGOT.

Absents excusés : J. MORÉ / L. NAISSANT

Procurations : J. MORÉ donne pouvoir à P. CATTEAU / L. NAISSANT donne pouvoir à G. BRACHOTTE

Secrétaire : M-J JACQUIER

Le Maire, à l'ouverture de la séance à 18h30, procède à l'appel des conseillers, constate le quorum et proclame la validité de la séance. Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité. Aucune question n'a été posée. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les points nommés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve, à l'unanimité, le budget de fonctionnement et d'investissement 2025 ;
- Approuve, à l'unanimité, les amortissements 2025 ;
- Approuve, à l'unanimité, la participation à la consultation pour la mutuelle santé ;
- Approuve, à l'unanimité, de procéder à la modification de la délibération ICO ;
- Approuve, à l'unanimité, la réfection de transformateur rue du Canal ;
- Approuve, à l'unanimité, le remboursement d'achats divers achetés par la coopérative de l'école élémentaire pour un montant de 38,89 € ;
- Approuve, à l'unanimité, la collaboration avec la FAPA ;
- Approuve, à l'unanimité, l'achat d'une traceuse mutualisée avec des communes avoisinantes, de matériels pour les employés techniques.

Monsieur le Maire :

- Fait part que la construction des maisons et des piscines est de nouveau possible sur la commune ;
- Fait part que la gendarmerie nous a informé que plusieurs cambriolages ont eu lieu sur la commune et sur les villages aux alentours ces dernières semaines. Il est recommandé de mettre en place des systèmes de protection ;
- Fait part que le projet du nouveau lotissement conduit par NEXITY avance. Un certificat d'urbanisation opérationnel a été déposé en mairie ;
- Fait part que la commune est la plus fibrée de Côte-d'Or. La société CORAI viendra nous remettre un trophée le lundi 02 juin ;
- Fait part que des véhicules roulent à très grande vitesse dans la rue Neuve et que les échappements ne semblent pas être homologués au vu du bruit qu'ils émettent ;
- Fait part de la possible mutualisation de l'achat des poubelles et abris bacs dans le cadre de la convention CITEO.

Monsieur Jean-Jacques VIGOT :

- Fait part des travaux de la cour de l'école ;

Madame Karine CHEDAL :

- Fait part que la cérémonie des naissances 2024 aura lieu samedi 17 mai ;
- Fait part qu'un dossier pour l'action « atelier jeune » a été déposé auprès du Conseil Départemental. Il est proposé que le CMJ organise cet événement ;
- Fait part que l'effectif de l'école pour la rentrée 2025 est de 47 élèves en maternelle et 98 élèves en élémentaire.

Madame Francine COTTIN et Madame Sophie GODRIE :

- Font part que la chasse aux œufs aura lieu le samedi 12 avril à 10h30 ;
- Font part qu'une vingtaine de citoyens ont répondu présents à l'après-midi jeux intergénérationnelle ;
- Font part que le CMJ organisera la vente du miel de Thorey et la collecte pour les restos du cœur le samedi 24 mai en mairie.

Monsieur Sylvain PELLETIER :

- Fait part de sa rencontre et de son échange avec le SBV concernant le fossé au niveau du city-stade.

Fin de la séance à 20h45.

À THOREY EN PLAINE, le 14/04/2025

